

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY ACADÉMIQUE**  
**Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation,**  
**2<sup>nd</sup> Degré, tous parcours**  
**Année universitaire 2025/2026**

Le Directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master mention **Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, 2<sup>nd</sup> degré, tous parcours**.

Nom	Prénom	Qualité
BARDET	Flavien	Représentant de l'UBM
DUCLOS	Éric	Représentant du rectorat
MORICHEAU- AIRAUD	Bérengère	Représentante de l'UPPA
MONDIN	Christophe	Coordinateur du master mention MEEF, 2nd degré

Article 2 : M. MONDIN Christophe est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury académique est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Mérignac, le : 25 novembre 2025

Le directeur de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux

